

États financiers

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011

Non audité

## COMPTE RENDU

Ces états financiers trimestriels doivent être lus en parallèle avec les états financiers vérifiés du 31 mars 2011 du Musée canadien des civilisations et le présent compte rendu.

Au 31 mars 2011, la Société était classée comme un organisme public de type commercial. Par conséquent, les états financiers du 31 mars 2011 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Le 1 avril 2011, la Société a adopté les normes comptables du secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif. Ces normes modifiées ont été adoptées rétrospectivement et, par conséquent, les données comparatives de 2011 ont été retraitées. En outre, à la même date, la Société a procédé à l'adoption anticipée des chapitres SP 3450, Instruments financiers, et SP 2601, Conversion des devises, sur une base prospective, sans retraitement des données comparatives de 2011. Les principales modifications découlant de l'adoption de ces normes sont abordées à la note 2 des états financiers.

### Faits saillants financiers

#### *État des résultats d'exploitation*

Pour les neuf mois se terminant le 31 décembre, les résultats d'exploitation nets de la Société ont atteint (724 000 \$), comparativement à 13,1 millions de dollars en 2010. Depuis le début de l'année, le résultat de l'excédent des recettes sur les dépenses est attribuable aux manques à gagner liés au financement en matière de paiement versé en remplacement d'impôts (PERI) et aux contributions aux Fonds de la collection nationale. Ces dépenses ont été partiellement compensées par les réductions aux dépenses d'exploitation mises en place pour répondre à ces manques à gagner.

À la fin de décembre 2011, les résultats nets d'exploitation sont inférieurs de 13,9 millions de dollars comparativement à la même date l'an passé, ce qui est dû en grande partie à une diminution des crédits parlementaires. L'an passé, à la fin du mois de décembre, la Société avait reçu 10 mois de crédits parlementaires comparativement à 9 mois pour l'année courante. De plus, en décembre 2010, l'organisation a reçu 5,8 millions de dollars en crédits supplémentaires, comparativement à 738 000 \$ pour l'année courante. En dernier lieu, les gains réalisés sur les placements ne sont plus reconnus comme étant des recettes en raison de l'adoption des normes comptables du secteur public.

Les recettes provenant des activités correspondent aux résultats de l'année précédente et sont légèrement supérieures au budget. Cette année, la Société a augmenté certains tarifs afin de réduire le déficit budgétaire prévu. Cependant, ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse des visiteurs payants au Musée canadien des civilisations et au Théâtre Imax.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 0,51 % par rapport à l'an dernier et correspondent aux attentes. Ce résultat a été obtenu grâce à des réductions de coûts ciblées qui ont aidé à compenser les augmentations des coûts fixes, comme les services publics et les augmentations de salaire établies dans les conventions collectives.

#### *Bilan du rapport financier*

Les liquidités ont diminué de 5,5 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice précédent, ce qui est attribuable en grande partie à une diminution des comptes payables et des crédits reportés. Le Fonds de la collection nationale atteignait 7,4 millions de dollars au 31 décembre 2011.

Les gains non réalisés sur les placements ne sont plus portés aux recettes; ils sont désormais comptabilisés au bilan en tant que gain de réévaluation cumulé. Comme cette modification s'applique prospectivement à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, l'état des résultats d'exploitation montre un gain de 612 000 \$ pour l'exercice précédent et nul pour l'exercice financier en cours. Pour l'année courante, les gains ou pertes non réalisées sur les placements apparaissent maintenant comme des gains ou pertes de réévaluation. Les gains de réévaluation cumulés de 1,7 millions de dollars représentent ces gains non réalisés sur les placements.

À l'intérieur de notre transition vers les normes comptables du secteur public, nous avons déterminé que le placement en actif immobilisé devrait représenter l'actif acquis à l'aide de fonds non affectés et les biens non amortissables. En conséquence, nous avons redressé les soldes du 31 mars 2011 à partir de ceux présentés dans les états des résultats du 30 juin et du 30 septembre 2011 pour qu'ils reflètent cette base de présentation. Ce redressement touche uniquement les soldes de l'actif net et n'a aucune incidence sur les résultats d'exploitation nets.

Le 31 décembre 2011, la Société détenait des papiers du véhicule d'actifs cadre (MAV). Les justes valeurs des papiers du véhicule d'actifs cadre II (MAVII) sont établies à partir des hypothèses précédentes et sont fondées sur l'évaluation par la Société des conditions du marché. Le 31 mars 2011, les papiers MAVII ont été consignés à leur juste valeur estimative de 7,6 millions de dollars. La Société a maintenu cette évaluation au 31 décembre 2011.

#### *Mise à jour du Rapport de gestion du 31 mars 2011*

Le Rapport de gestion daté du 31 mars 2011 indique que la Société a entrepris certaines initiatives pour faire face à l'insuffisance budgétaire pour 2011-2012; ces initiatives comprennent une augmentation de certains frais d'utilisation, notamment les droits d'entrée et les frais de stationnement, des réductions des effectifs, des objectifs accrus pour un soutien du secteur privé et la réduction des coûts indirects grâce à la renégociation et au renouvellement des contrats. Ces initiatives ont permis de pallier à l'insuffisance budgétaire de l'année courante; cependant des mesures supplémentaires seront requises pour combler l'insuffisance des crédits parlementaires reliés à l'exercice 2012-13.

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



---

David Loye  
Directeur administratif



---

Linda Hurdle  
Dirigeante principale des finances

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

État de la situation financière

Au 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2011	31 mars 2011 Redressé Note 2
<b>Actif</b>		
Actif à court terme :		
Trésorerie	6 999 \$	12 485 \$
Créances	1 141	2 482
Stocks	1 019	891
Charges payées d'avances	848	441
	10 007	16 299
Encaisse affectée	1 231	1 088
Encaisse et placements affectés - Fonds de la collection nationale	7 438	5 396
Placements	38 309	36 880
Collection	1	1
Immobilisations	270 701	276 754
	327 687 \$	336 418 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	10 165 \$	12 815 \$
Apports reportés et produit reporté (note 3)	2 744	2 895
	12 909	15 710
Apports reportés - Fonds de la collection nationale (note 4)	7 438	5 396
Apports reportés liés aux immobilisations (note 5)	232 292	241 297
Avantages sociaux futurs	8 729	8 665
	261 368	271 068
Actif net :		
Non affecté	23 380	24 104
Investissement en actif immobilisé	41 246	41 246
Gains de réévaluation cumulés	1 693	-
	66 319	65 350
	327 687 \$	336 418 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

État des résultats d'exploitation

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 décembre		31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Produits :				
Crédits parlementaires (note 7)	12 697 \$	22 886 \$	51 925 \$	65 177 \$
Dons et commandites	175	87	470	272
Gain sur les placements	-	(748)	-	612
Intérêts	261	256	803	726
Exploitation (tableau 1)	2 446	2 300	10 351	10 272
	15 579	24 781	63 549	77 059
Charges (tableau 2) :				
Collection et recherche	3 186 \$	3 151 \$	9 365 \$	9 557 \$
Exposition, éducation et communication	4 184	4 169	12 640	12 342
Locaux	9 966	9 787	29 745	29 108
Gestion de la Société	4 174	4 697	12 523	12 939
	21 510	21 804	64 273	63 946
Résultat net	(5 931) \$	2 977 \$	(724) \$	13 113 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

État des gains et des pertes de réévaluation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, début de l'exercice	- \$
Gains latents attribués aux :	
Obligations à long terme	1 693
<u>Gains de réévaluation cumulés, fin du trimestre</u>	<u>1 693 \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

État de l'évolution de l'actif net

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Investissement en actif immobilisé	Gains de réévaluation cumulés	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actif net, début de l'exercice	24 104 \$	41 246 \$	- \$	65 350 \$	63 488 \$
Résultat net	(724)	-	-	(724)	13 113
Gains de réévaluation	-	-	1 693	1 693	-
Actif net, fin du trimestre	23 380 \$	41 246 \$	1 693 \$	66 319 \$	76 601 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

## État des flux de trésorerie

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 décembre		31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Activités d'exploitation :				
Encaissements (clients)	2 801 \$	2 359 \$	11 632 \$	10 756 \$
Encaissements (crédit parlementaire)	13 200	23 577	53 752	67 113
Décaissements (personnel et fournisseurs)	(19 269)	(18 515)	(67 394)	(64 054)
Intérêts reçus	261	256	803	726
	(3 007)	7 677	(1 207)	14 541
Activités d'investissement :				
Diminution des placements à long terme	88	80	264	235
Augmentation de l'encaisse et des placements affectés	(735)	(704)	(2 185)	(1 805)
	(647)	(624)	(1 921)	(1 570)
Activités d'investissement en immobilisations :				
Acquisition d'immobilisations	(2 023)	(912)	(5 091)	(2 339)
Activités de financement :				
Crédit parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations	908	871	2 170	2 059
Apports affectés et revenus de placement connexes	313	192	563	282
	1 221	1 063	2 733	2 341
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(4 456)	7 204	(5 486)	12 973
Trésorerie, début du période	11 455	12 046	12 485	6 277
Trésorerie, fin du trimestre	6 999 \$	19 250 \$	6 999 \$	19 250 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

# MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Notes complémentaires

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public canadien applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif. Les principales conventions comptables sont les suivantes.

### (a) Présentation

La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 des normes comptables du secteur public canadien applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif.

La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes à but non lucratif.

### (b) Actifs et passifs financiers

La trésorerie, l'encaisse et les placements affectés de même que les investissements à long terme en obligations à long terme et en obligations du véhicule d'actifs cadre sont classés dans la catégorie de la juste valeur. Ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moyen de l'état des gains et des pertes de réévaluation à la fin de chaque période. Les gains et les pertes sur ces actifs financiers sont comptabilisés dans l'état des résultats d'exploitation lorsque l'actif financier est sorti du bilan en raison de cession ou de perte de valeur. Les gains ou pertes de change antérieurs à la sortie du bilan d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont aussi comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

La juste valeur est déterminée pour les véhicules d'actifs cadres (VAC) au moyen d'une valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des hypothèses sur le marché. Tous les autres actifs financiers classés dans la catégorie de la juste valeur sont évalués à prix de marché en fonction du cours acheteur officiel. Les ventes et les achats de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts d'opération liés à l'acquisition de placements sont passés en charges.

### (c) Trésorerie

La trésorerie est constitué de dépôts auprès d'institutions financières dont les fonds peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

### (d) Stocks

Les stocks, qui sont constitués d'articles pour les boutiques et de publications, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

# MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Notes complémentaires, page 2

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### (e) Collection

La collection d'artefacts constitue la partie la plus importante des biens de la Société. Une valeur symbolique de 1 \$ lui est attribuée au bilan, en raison de la difficulté de donner une valeur significative à ces biens.

Les objets achetés pour la collection de la Société sont passés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont comptabilisés comme actifs, à une valeur nominale.

### (f) Immobilisations

Les immobilisations qui sont la propriété de la Société sont évaluées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Les bâtiments appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, déduction faite de l'amortissement cumulé. Les terrains appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, et un montant correspondant est crédité directement à l'investissement en actif immobilisé.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée de vie utile estimative de l'actif, comme suit :

Actif	Vie utile
Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	10 ans
Matériel technique et informatique	5 et 8 ans
Mobilier et matériel de bureau	8 ans
Véhicules motorisés	5 ans

Les droits cinématographiques représentent les coûts associés à l'investissement de la Société dans la production d'un film IMAX ou OMNIMAX. L'investissement dans les films est initialement comptabilisé comme un actif immobilisé et passé en charges au cours de la période de projection initiale des films.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

**1. Principales méthodes comptables (suite)**

## (g) Avantages sociaux futurs

## (i) Régime de retraite

Tous les salariés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Société constituent le coût total à titre d'employeur. Le montant de ces cotisations est fondé sur un multiple des cotisations requises des salariés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les services sont rendus et représentent l'ensemble des obligations de la Société en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

## (ii) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre aux retraités et aux salariés admissibles un régime sans capitalisation de soins de santé et dentaires à prestations déterminées. Le coût des obligations au titre des prestations constituées gagnées par les salariés est déterminé par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction de l'indexation des salaires, taux d'actualisation, des âges de départ à la retraite et des coûts de soins de santé et dentaires anticipés.

Le coût des prestations est reporté et amorti suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date d'instauration ou de modification. Le 1 juillet 2006, la Société a instauré ces régimes. En conséquence, elle amortit le coût des prestations au titre des services passés à la date d'instauration du régime sur 13,5 ans, soit la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date d'instauration.

Lorsqu'une modification donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de l'obligation au titre des prestations constituées est apportée au cours de l'exercice afin d'accorder des avantages en considération des services passés, les gains ou pertes actuariels nets non amortis qui existent au moment de la modification sont comptabilisés immédiatement, pour un montant égal à l'augmentation ou à la diminution de l'obligation au titre des prestations constituées.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) de l'obligation au titre des prestations constituées proviennent de l'écart entre les résultats réels et les résultats prévus et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

**1. Principales méthodes comptables (suite)**

## (g) Avantages sociaux futurs (suite)

## (ii) Avantages complémentaires de retraite (suite)

prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs admissibles à ces avantages complémentaires de retraite est de 12,7 ans.

L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée par un actuaire indépendant en date du 31 mars 2010. La Société évalue et comptabilise son obligation au titre des prestations constituées à la fin du trimestre, sur la base des prévisions établies au 31 mars de chaque année.

## (iii) Congés de maladie

La Société donne des congés de maladie aux employés qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation par les employés en service des droits de congé de maladie.

## (iv) Indemnités de départ

Les salariés ont droit à des indemnités de départ, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les indemnités sont gagnées par les salariés. La direction a déterminé l'obligation au titre des prestations constituées au moyen d'une méthode de répartition des prestations fondée sur des hypothèses et des estimations les plus probables liées à des facteurs tels que le taux d'actualisation, l'inflation, le roulement prévu et les retraites ainsi que les taux de mortalité. Ces indemnités constituent pour la Société une obligation dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

## (h) Constatation des produits

## (i) Activités du Musée

Les produits des activités du Musée découlent de la vente des droits d'entrée et des programmes, du cinéma IMAX, des locations de salles, des comptoirs de vente d'aliments, du stationnement, des ventes des boutiques, des publications et des redevances attribuables à la reproduction des produits vendus en boutique ainsi qu'à la distribution de films. Ces

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### (h) Constatation des produits (suite)

#### (i) Activités du Musée (suite)

produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où se réalise la vente des biens ou la prestation des services.

#### (ii) Adhésions

Les produits de la vente d'adhésions sont comptabilisés sur la durée de la période d'admissibilité à l'adhésion.

#### (iii) Expositions itinérantes

Les produits tirés de la location d'expositions itinérantes sont comptabilisés sur la durée de l'exposition dans chaque endroit.

#### (iv) Intérêts sur la trésorerie et les placements

Les intérêts sur la trésorerie et les placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

#### (v) Commandites

Les commandites non affectées sont comptabilisées comme produits au moment où elles sont reçues, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les commandites grevées d'une affectation d'origine externe sont reportées de façon à les comptabiliser en tant que produits au cours de l'exercice où les obligations correspondantes sont remplies. Les produits des biens et des services reçus en nature ainsi que les charges compensatoires sont comptabilisés à la juste valeur de marché au moment de la réception.

#### (vi) Dons

Les dons sont constitués d'apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, telles que les personnes, les fondations et les sociétés.

Les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits sur l'état des résultats d'exploitation au moment où ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

Les apports qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

**1. Principales méthodes comptables (suite)**

(h) Constatation des produits (suite)

(vi) Dons (suite)

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats d'exploitation dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont comptabilisées. Les revenus de placements grevés d'affectations sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats d'exploitation dans la période au cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées.

(vii) Crédit parlementaire

Le gouvernement du Canada verse des fonds sous forme de contribution à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats d'exploitation dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées. Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats d'exploitation de la période pour laquelle le crédit est autorisé.

(viii) Autres produits

Les autres produits résultent principalement des services de bibliothèque, de reproduction photographique, de conservation et de coordination de la production d'activités spéciales, ainsi que des gains sur la cession de biens. Ces produits sont comptabilisés au cours de la période où a lieu la vente des biens ou la prestation des services.

(ix) Services de bénévoles

Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### i) Incertitude relative à la mesure

Pour établir des états financiers conformément aux normes comptables du secteur public canadien applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont les passifs liés aux salariés, les passifs éventuels, l'évaluation des billets du véhicule d'actifs cadre, les bâtiments, les terrains et la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les montants réels pourraient différer de façon importante des estimations.

## 2. Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1 avril 2011, la Société a adopté les normes comptables du secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif. Ces normes modifiées ont été adoptées rétrospectivement et, par conséquent, les données comparatives de 2011 ont été retraitées. En outre, à la même date, la Société a procédé à l'adoption anticipée des chapitres SP 3450, Instruments financiers, et SP 2601, Conversion des devises, sur une base prospective, sans retraitement des données comparatives de 2011. Les principales modifications découlant de l'adoption de ces normes comptables se présentent comme suit :

- (a) Les actifs incorporels, représentant le coût des investissements par le Musée dans la production d'un film IMAX ou OMNIMAX en prévision d'une projection devant public, sont inclus dans la définition d'un actif immobilisé en vertu du chapitre SP 4230. Une modification a été apportée aux états financiers de 2011 afin de reclasser la valeur comptable d'actifs incorporels de 378 \$ aux actifs immobilisés.
- (b) Les autres éléments du résultat étendu ne sont pas comptabilisés en vertu des normes comptables du secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif. Par conséquent, les autres éléments du résultat étendu et le résultat étendu ne sont plus indiqués dans l'état des résultats d'exploitation du Musée. Les états financiers de 2011 ont été modifiés de façon à enregistrer à titre d'apports reportés des montants antérieurement comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat étendu.

Par conséquent, le cumul des autres éléments du résultat étendu de 2 412 \$ indiqué précédemment a été reclassé à titre d'apports reportés et produit reporté de 1 088 \$ et d'apports reportés – Fonds de la collection nationale de 1 324 \$. Les autres éléments du résultat étendu antérieurement comptabilisés à titre de revenus en 2011 ont été contrepassés.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

---

**2. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)**

(c) La Société a redressé ses états financiers de 2011 à l'égard de la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Ce redressement portait précisément sur les différences des méthodes comptables énoncées ci-après :

(i) Taux d'actualisation

Auparavant, le taux d'actualisation utilisé pour calculer le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite était basé sur celui qui s'appliquait aux obligations à longue échéance de sociétés cotées AA. Les normes comptables applicables aux organismes à but non lucratif du secteur public canadien exigent maintenant que le taux d'actualisation soit établi en fonction du coût d'emprunt de la Société. Le nouveau taux d'actualisation a entraîné un accroissement de l'obligation au titre des coûts des prestations postérieures au départ à la retraite; cette obligation s'établissait à 981 \$ le 1 avril 2010; le 31 mars 2011, elle a été augmentée de 615 \$.

(ii) Cessation d'emploi

Les normes comptables applicables aux organismes à but non lucratif du secteur public canadien exigent que l'obligation au titre des prestations de cessation d'emploi soit établie sur la base des prestations constituées. Auparavant, la Société prévoyait ce coût d'après les hypothèses et les estimations de la direction, à mesure que les employés rendaient les services nécessaires pour accumuler les droits correspondants. L'adoption de la méthode des prestations constituées a entraîné un accroissement de l'obligation au titre des prestations de cessation d'emploi; le 1 avril 2010, elle s'élevait à 838 \$; le 31 mars 2011, elle a été augmentée de 696 \$.

(iii) Congé de maladie

Auparavant, la Société n'était pas tenue d'enregistrer une obligation au titre des prestations constituées liée aux congés de maladie, parce qu'aucun droit en cette matière ne pouvait être acquis. Les normes comptables applicables aux organismes à but non lucratif du secteur public canadien exigent qu'un passif et une charge soient comptabilisés au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des congés rémunérés qui s'acquièrent ou s'accumulent dans l'exercice au cours duquel les employés fournissent à la Société des services qui ouvrent droit aux avantages. Une modification a été apportée aux états financiers de 2011 afin de comptabiliser un passif et une charge liés aux droits aux jours congés de maladie accumulés. L'obligation au titre des avantages futurs des employés, relativement aux congés de maladie, a donc augmenté de 208 \$ le 1 avril 2010; le 31 mars 2011, elle a été augmentée de 245 \$.

# MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Notes complémentaires, page 9

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

## 2. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

### (iii) Congé de maladie (suite)

Dans l'ensemble, l'augmentation de l'obligation au titre des avantages sociaux futurs des employés s'établissait à 2 027 \$ le 1 avril 2010. L'obligation au titre des avantages sociaux futurs des employés avait augmenté de 1 556 \$ le 31 mars 2011.

(d) Selon les normes comptables du secteur public, les gains et les pertes de réévaluation sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Les états financiers de 2011 n'ont pas été corrigés, puisque les chapitres SP 3450 et 2601 ne peuvent être appliqués de manière rétrospective. Les montants comparatifs, en ce qui a trait aux gains et pertes de réévaluation, sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Société depuis le 31 mars 2011.

(e) Selon les normes comptables du secteur public canadien applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, l'actif net de la Société comprend son investissement en actif immobilisé et les actifs nets non affectés. Les états financiers de 2011 ont été modifiés pour présenter séparément chacun de ces éléments de l'actif net dans l'état de la situation financière.

L'incidence de ces retraitements sur les données de 2011 est la suivante :

	31 mars 2011		31 mars 2011	
	Audité	Ajustement	Redressé	
<u>État de la situation financière</u>				
Actif :				
Actifs incorporels	378 \$	(378) \$	-	\$
Immobilisations	276 376	378	276 754	
Passif :				
Apports reportés et produit reporté	1 807	1 088	2 895	
Apports reportés - Fonds de la collection nationale	4 072	1 324	5 396	
Avantages sociaux futurs, début de l'exercice	6 172	2 027	8 199	
Avantages sociaux futurs, fin de l'exercice	7 109	1 556	8 665	
Actif net :				
Actif net, début de l'exercice	67 701	(4 213)	63 488	
Actif net, fin de l'exercice	69 318	(3 968)	65 350	
<u>État des résultats d'exploitation :</u>				
Autres éléments du résultat étendu	226	(226)	-	

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

Notes complémentaires, page 10

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

Note 3 - Apports reportés et produit reporté :

Les apports reportés et les produits reportés sont comme suit :

	31 décembre		31 mars	
	2011		2011	
Apports reportés de sources non gouvernementales	1 231	\$	1 088	\$
Crédits parlementaires reportés	707		1 134	
Total des apports reportés	1 938		2 222	
Produits reportés - biens et services	806		673	
	2 744	\$	2 895	\$

Les changements apportés au solde d'apports reportés et de produits reportés au cours du trimestre sont comme suit :

	31 décembre		31 mars	
	2011		2011	
Solde, début de l'exercice	2 895	\$	3 282	\$
Plus les apports affectés reçus de sources non gouvernementales	294		370	
Plus les revenus de placements reportés	5		4	
Plus les fonds reçus par la fourniture de biens et services	1 821		2 076	
Moins les montants transférés vers le Fonds de la collection nationale	-		(255)	
Moins les montants comptabilisés à titre de revenus	(2 271)		(2 582)	
Solde, fin du trimestre	2 744	\$	2 895	\$

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

Notes complémentaires, page 11

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

Note 4 - Apports reportés pour le Fonds de la collection nationale :

Les apports reportés pour le Fonds de la collection nationale sont comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Crédits parlementaires reportés	5 869 \$	4 072 \$
Apports d'entités non gouvernementales	1 569	1 324
	<b>7 438 \$</b>	<b>5 396 \$</b>

Les changements apportés aux apports reportés pour le Fonds de la collection nationale au cours du trimestre sont comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Solde, début de l'exercice	5 396 \$	3 118 \$
Plus les apports d'entités non gouvernementales reçus au cours du trimestre	237	103
Plus les crédits parlementaires affectés au Fonds de la collection nationale	1 500	2 000
Plus les revenus de placements reportés	108	82
Plus gains latents sur les placements	197	9
Plus montants transférés de l'encaisse affectée	-	255
Moins les montants comptabilisés à titre de revenus	-	(171)
<b>Solde, fin du trimestre</b>	<b>7 438 \$</b>	<b>5 396 \$</b>

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

Notes complémentaires, page 12

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

Note 5 - Apports reportés liés aux immobilisations :

Les apports reportés liés aux immobilisations sont comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Apports de capital reportés de sources non gouvernementales	2 291 \$	2 514 \$
Financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires	230 001	238 783
	232 292 \$	241 297 \$

Les changements apportés aux apports reportés liés aux immobilisations au cours du trimestre sont comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Solde, début de l'exercice	241 297 \$	245 591 \$
Plus crédits parlementaires reçus au cours du trimestre	5 091	5 698
Moins disposition d'immobilisations	(31)	-
Moins crédits parlementaires utilisés provenant de projets d'immobilisations reportés au cours des exercices précédents	(2 952)	(290)
Plus crédits parlementaires reçus pour de projets d'immobilisations reportés à des périodes ultérieures	-	4 754
Crédits parlementaires reçus	243 405	255 753
Moins les montants comptabilisés à titre de revenus :		
Apports de capital reportés	(111)	(148)
Crédit parlementaires	(11 002)	(14 308)
Solde, fin du trimestre	232 292 \$	241 297 \$

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

Notes complémentaires, page 13

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

Note 6 - Investissement en immobilisations :

L'investissement en immobilisations comprend les éléments suivants :

	31 décembre		31 mars
	2011		2011
Immobilisations	270 701	\$	276 754 \$
Moins les montants financés par des apports reportés liés aux immobilisations	(229 455)		(235 508)
	41 246	\$	41 246 \$

Le calcul de l'investissement de la Société en actifs immobilisés en date du 31 mars 2011, tel qu'indiqué dans les états financiers trimestriels des périodes se terminant le 30 juin 2011 et le 30 septembre 2011, incluait par erreur des crédits parlementaires non utilisés et reportés en vue de l'acquisition d'immobilisations pendant des périodes ultérieures. En raison de cette erreur, en date du 31 mars 2011, l'importance de l'investissement de la Société en actifs immobilisés était sous-évaluée et les actifs nets non affectés.

Les soldes comparatifs du 31 mars 2011 ont été redressés, en conséquence, le solde de l'investissement en actifs immobilisés s'élève à 41 246 \$ et les actifs nets non affectés à 24 104 \$. La correction de cette erreur n'a aucune incidence sur les produits, les dépenses, l'actif net et le résultat net excédentaire pour la période se terminant le 31 décembre 2011 et l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

Notes complémentaires, page 14

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

Note 7 - Crédits parlementaires :

Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits :

	Semestres clos les	
	31 décembre	
	2011	2010
Montant du budget principal des dépenses à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	63 379 \$	65 325 \$
Budgets supplémentaires des dépenses et virements	738	5 893
	64 117	71 218
Crédits parlementaires recevables à la fin du trimestre	(20 013)	(13 772)
Crédits parlementaires reçus au cours du trimestre	44 104	57 446
Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice	7 125	3 324
Crédits parlementaires disponible pour usage	51 229	60 770
Portion du montant reporté pour les acquisitions et les projets particuliers	(3 746)	(2 443)
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	(5 091)	(2 339)
Moins dispositions d'immobilisations	31	-
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	11 002	10 689
Virements au Fonds de la collection nationale	(1 500)	(1 500)
<b>Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits</b>	<b>51 925 \$</b>	<b>65 177 \$</b>

Reconciliation des crédits parlementaires reportés :

	Semestres clos les	
	31 décembre	
	2011	2010
Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice	7 125 \$	3 324 \$
Crédits parlementaires reportés utilisés au cours du trimestre	(3 379)	(881)
<b>Crédits parlementaires reportés, fin du trimestre</b>	<b>3 746 \$</b>	<b>2 443 \$</b>

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

## Tableau 1 - Produits d'exploitation

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 décembre		31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Droits d'entrée et programmes	782 \$	717 \$	3 954 \$	3 728 \$
Location de salle et concessions	489	337	1 650	1 573
Ventes - Boutiques	336	354	1 459	1 487
Stationnement	326	301	1 286	1 119
Imax	278	304	1 192	1 353
Adhésions	62	57	182	182
Expositions itinérantes	39	48	112	104
Publications	3	7	53	30
Redevances	4	5	10	89
Autres	127	170	453	607
	2 446 \$	2 300 \$	10 351 \$	10 272 \$

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

(Non audité)

## Tableau 2 - Charges

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 décembre 2011  
(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 décembre		31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Coût du personnel	8 492 \$	8 735 \$	25 859 \$	25 018 \$
Amortissement des immobilisations	3 715	3 607	11 113	10 800
Services professionnels et spéciaux	3 089	3 356	9 248	10 265
Impôts fonciers	2 277	2 159	6 831	6 796
Réparations et entretien	934	909	2 271	2 119
Services publics	695	691	2 239	2 050
Communications	750	519	1 793	1 257
Matériel et fournitures	489	490	1 161	1 125
Marketing et publicité	318	343	881	979
Fabrication et location d'éléments d'exposition	211	173	760	1 068
Coût des marchandises vendues	165	235	686	729
Déplacements	206	238	538	671
Redevances	51	102	272	366
Acquisitions de pièces de collection	39	151	269	420
Locations	17	35	92	92
Location d'immeubles	24	15	63	55
Autres	38	46	197	136
	21 510 \$	21 804 \$	64 273 \$	63 946 \$